

SUR LA TERMINOLOGIE EN HISTOIRE : LE CAS DE LA VILLE

Si je me suis résolu à vous soumettre ces quelques réflexions sur la terminologie en histoire, c'est avant tout parce qu'elles me paraissent toucher à un domaine qui est commun à l'enseignement et à la recherche. En effet, au fur et à mesure que des progrès étaient réalisés, que les méthodes se perfectionnaient, que de nouvelles perspectives apparaissaient, les difficultés et les controverses se sont multipliées dans cet ordre d'idées. Parmi les enseignants comme parmi les chercheurs, le besoin d'une clarification s'est fait sentir. De vieilles notions, fort solides en apparence, n'ont pas tardé à être remises en question.

Faut-il ne voir dans ce mouvement, bien naturel et bien légitime au demeurant, qu'un simple désir de changement ? Il ne le semble pas et, pour ma part, je n'hésiterais guère à y voir la manifestation la plus évidente de la crise de croissance que traverse l'Histoire.

Crise de croissance de l'Histoire

Car au fond, depuis quelque vingt ans, le visage de l'Histoire a beaucoup changé, même dans nos manuels.

Lanterne magique aux chromos violemment et naïvement coloriés, elle déroulait, il n'y a pas si longtemps, à l'école primaire comme à l'Athénée, sa lente suite d'images immuables et mécaniques. Des personnages toujours sur-humains s'y drapaient à tout propos dans de nobles attitudes, des mots historiques — à retenir par cœur — jaillissaient sans effort de leurs lèvres, des anecdotes, plus pittoresques les unes que les autres, jalonnaient le cours de leur existence. Sans quitter notre histoire nationale, feuilletons ensemble l'album des clichés traditionnels. Voici d'abord Jules César, livrant, à la tête de ses légions, aux « *plus braves de la Gaule* », une bataille sur la Sambre — qui eut lieu sur la Selle, à plusieurs dizaines de km. de là. Puis venait Clovis, écrasant avec l'aide du Dieu de Clotilde les Alamans à « Tolbiac » — où, en réalité, ni lui ni ses armées ne mirent jamais les pieds. Ensuite Charlemagne, inoubliable empereur à la barbe fleurie — qui ne porta jamais qu'une prosaïque moustache,

NOTE : Cet exposé reproduit certains éléments d'une communication faite au Centre National de Recherches de Logique, le 14 novembre 1964, qui a déjà fourni la matière d'un article paru sous le titre *Qu'est-ce qu'une ville ?* dans le numéro de juillet 1965 de la *Revue Générale Belge*, pp. 15-30.

— séparant les bons des mauvais élèves. Le Moyen Age proprement dit s'incarnait dans les farouches communiers des Mâtines Brugeoises et des Eperons d'Or, armés de leur goedendag mythologique et proférant un assez peu compréhensible « *Schildt en Vriendt* », suivis bientôt des 600 Franchimontois, courageux parachutistes avant la lettre, qui n'étaient malheureusement pas originaires de Franchimont ! Tant d'autres encore que nous passerons sous silence pour terminer par le sonore « *chiffon de papier* » lancé en août 1914 par le chancelier allemand Von Bethmann-Hollweg.

Ces images d'Epinal aux vives couleurs, remplies de vie, de fantaisie et d'une bonne dose de naïveté aussi, elles s'inscrivaient sans trop de peine dans les mémoires, accréditant l'illusion — consolante peut-être, mais au fond combien dangereuse — d'un passé fleuri, vertueux et bon enfant, fournissant aussi aux éternels attardés des raisons apparentes de maudire le présent et de regretter une époque qu'ils n'avaient pas connue. Bienheureux encore lorsqu'elles ne servaient pas, comme en des temps trop récents, d'aliments à ces funestes exagérations nationalistes qui poussaient un Paul Valéry à mépriser l'histoire : « *le plus dangereux produit que la chimie de l'intellect ait élaboré* ».

Depuis lors, nous nous sommes aperçus, avec un peu de stupeur, que ces histoires n'étaient pas l'Histoire et qu'en parant le passé de grâces qu'il n'eût jamais, nous succombions tout simplement à une illusion d'optique. Au grand désespoir des poètes peut-être, mais au profit de cette lucidité impitoyable qui doit nous animer, nous avons voulu dépouiller le passé de ses défroques légendaires, le voir, non tel que nous le rêvons parfois, mais tel qu'il fut, tellement plus proche de nous, tellement plus fraternel au fond.

Avec leurs souffrances et leurs peines, avec leurs joies et leurs espoirs, ce sont des hommes comme nous — et non quelques héros d'opéra — qui ont écrit l'histoire que nous enseignons : les monuments qu'ils nous ont légués en portent l'inaltérable et émouvant témoignage. Ces hommes d'autrefois, si semblables à nous, dont nous nous efforçons à présent, à l'aide de documents vrais, de recréer aussi exactement que possible le cadre dans lequel ils ont vécu, les conditions économiques et sociales qui ont influencé leur existence, les rythmes mystérieux et passionnants de leur sensibilité, de leur psychologie, les impératifs mentaux qui les ont aidé à donner, lorsqu'ils s'en préoccupaient un sens à leur vie.

Ces réflexions, pour sommaires qu'elles soient, permettent déjà de dégager les traits du nouveau visage de l'Histoire. Elles nous aident aussi, je crois, à en marquer l'importance et la valeur humaine.

Vers une nouvelle terminologie ?

Rien d'étonnant dès lors si le vocabulaire cher aux vieux maîtres s'est trouvé du même coup dévalué, démonétisé, hors d'usage. Rien d'étonnant non plus si ce discrédit s'est étendu à notre discipline toute entière, restée trop attachée à des thèmes dépassés — scientifiquement, j'y insiste. Rien d'étonnant enfin, si sa place dans notre enseignement est à présent menacée.

Et les reproches de pleuvoir. Le plus fréquent — et hélas trop souvent justifié, avouons-le — est sans conteste celui de *verbalisme* ! Loin de moi l'envie

de rouvrir ici une vieille querelle — sans profit pour personne au demeurant, ni de chercher des coupables. En réalité, le problème dépasse de beaucoup le cadre de l'enseignement et je voudrais simplement montrer ici que la recherche historique porte, elle aussi, une large part de responsabilité, dans cet état de choses. Elle aussi se trouve placée en face de problèmes de vocabulaire, ou pour employer un terme plus savant, de « nomenclature ». Tout comme l'étaient la chimie et la botanique au XVIII^e siècle, avant que n'aboutissent les efforts de Lavoisier et de Linné pour en expulser les dénominations abusives, inexactes ou répétées. Certes, aucune science ne peut se développer sans disposer de ses propres cadres de référence, mais elle ne le peut non plus sans disposer de cet outil primordial : son propre langage. Fixé une fois pour toutes, entendu et employé par tous ceux qui la pratiquent. C'est là une condition essentielle, indispensable. Qui donc l'a mieux souligné que Lavoisier lui-même lorsqu'il constate : *« Comme ce sont les mots qui conservent les idées et qui les transmettent, il en résulte qu'on ne peut perfectionner le langage sans perfectionner la science, ni la science sans le langage et que, quelque certains que fussent les faits, quelque justes que fussent les idées qu'ils auraient fait naître, ils ne transmettraient encore que des expressions fausses, si nous n'avions pas des expressions exactes pour les rendre. »*

Querelle de mots ? Je ne le pense pas et l'exemple que je voudrais vous proposer maintenant prouve effectivement qu'il n'en est rien, que le problème déborde du cadre des spéculations théoriques.

La notion de ville

Toute une gamme de disciplines : histoire urbaine, mais aussi sociologie et géographie urbaine sont en effet fondées sur une notion de base : celle de la ville. Mais en définitive, pour le géographe, pour l'historien, pour le sociologue, qu'est-ce qu'une ville ? Contre toute attente, la réponse à cette question n'est ni simple, ni facile. Pour s'en rendre compte, il suffira d'entr'ouvrir un instant la porte du laboratoire...

Notion claire en apparence, la ville éveille dans l'esprit de chacun d'entre nous une série d'images qui ne trompent pas : rues pavées bordées de trottoirs, maisons serrées les unes contre les autres, s'élevant en hauteur, vitrines chatoyantes, lumières éclatantes, plus encore grouillement des hommes et des véhicules. En l'espèce cependant, l'usage nous dérobe une fois de plus le vrai visage des choses. A la réflexion, comment placer en effet, sous un seul et même vocable des réalités aussi diverses que places-fortes, ports de guerre, marchés locaux, grandes places de commerce, centres industriels, stations de cure ou de plaisance, métropoles religieuses, intellectuelles ou artistiques ? Dès lors que l'on se propose de hiérarchiser, de systématiser ce panorama incohérent — et qui le devient de plus en plus au fur et à mesure que l'on se tourne vers le passé — les difficultés se multiplient et deviennent bientôt insurmontables.

C'est un des mérites — et non le moindre — de la méthode comparative, de contraindre géographes, sociologues et historiens à prendre nettement conscience de la diversité des manifestations du phénomène urbain d'une part, de l'insuffisance de la « nomenclature » utilisée dans nos disciplines d'autre

part. C'est aussi le mérite des représentations cartographiques que de placer les spécialistes en face de problèmes méthodologiques essentiels, trop souvent passés sous silence jusqu'à présent. Quelle que fut leur perspicacité et l'étendue de leurs connaissances, géographes et historiens cartographes ont dû s'incliner devant un fait indéniable et respectable : au fur et à mesure qu'on en pousse l'analyse, la notion si claire, si limpide de la ville ne cesse de se compliquer, de s'obscurcir. Quel critère adopter en effet pour définir la ville qui puisse, soit servir en toute sécurité lors d'une étude comparative, soit permettre d'établir une carte valable des villes de tel pays ou de telle région d'après leurs caractères respectifs. Chacun de ceux qui ont été proposés jusqu'à présent — et dont W. Sombart a pu dire autrefois, non sans ironie, qu'ils étaient tous légitimes pourvu qu'ils fussent adéquats ! — présente en effet autant d'inconvénients que d'avantages. Il suffit de les passer en revue pour toucher du doigt la profonde complexité du problème.

Une définition statistique ?

Faire appel à la statistique ? A notre époque, férue de chiffres et de comparaisons chiffrées, c'est, à coup sûr, la première démarche qui se présente à l'esprit. Le critère du chiffre de la population paraît au premier abord extrêmement net et commode. N'est-ce pas lui qu'utilisent les statisticiens désireux d'exprimer par exemple la relation entre la population rurale et la population urbaine d'un pays ? On fixe un nombre d'habitants, à partir duquel une agglomération est baptisée ville. C'est ainsi qu'en France, en Allemagne, en Tchécoslovaquie et en Turquie, on estime qu'il y a une ville chaque fois que la population agglomérée au chef-lieu de la commune dépasse 2.000 habitants. Malheureusement, tous les pays sont loin d'être d'accord sur ce chiffre, d'ailleurs parfaitement arbitraire. Aux Etats-Unis et au Mexique, on a préféré le chiffre de 2.500 habitants, tandis qu'en Belgique, aux Pays-Bas et en Grèce, la barrière s'élève jusqu'à 5.000 habitants. En Irlande, par contre, un total de 1500 âmes est considéré comme suffisant. Diversité de conceptions qui illustre de façon concrète combien la notion de ville peut varier selon les pays et les formes de civilisation, combien aussi il serait dangereux de proposer, même de nos jours, un chiffre absolu.

Du seul point de vue de la géographie, deux objections ont été élevées contre l'emploi aveugle du critère basé sur le chiffre de population. La première tient à la notion même de population agglomérée : jusqu'où s'étend celle-ci sur le territoire de la commune, depuis qu'une muraille ne délimite plus avec une précision très relative, mais plus satisfaisante pour l'esprit, l'habitat de caractère urbain ? Ceci explique que l'on tienne compte, en Allemagne par exemple, du *chiffre global* des habitants de la commune, tandis que l'on préfère s'en tenir en Belgique à la *densité* de la population dans la commune. Situation complexe donc, que vient encore compliquer comme à plaisir l'arbitraire fréquent du découpage des circonscriptions administratives servant de base aux recensements. La seconde objection est beaucoup plus grave, puisqu'elle souligne le caractère complètement artificiel de la classification ainsi obtenu. Comment ne pas reconnaître qu'en Belgique, où la limite se place au niveau

de 5.000 habitants, des localités comme Assche (11.000), Hoeylaert (6.000) ou Overijse (9.000) ne présentent aucune cet aspect urbain que l'on serait par contre tout disposé à reconnaître à Durbuy (300) ou à Philippeville (1.000). S'élève-t-on au plan mondial, la situation reste la même. Aux gros bourgs ruraux de Hongrie, de Bulgarie ou de Sicile qui groupent plusieurs milliers d'habitants s'opposent de petites villes bien caractérisées qui n'en comptent pas deux mille. Dans le delta tonkinois on rencontre à côté d'énormes « villages » de 10.000 âmes, des « villes » indiscutables dont les 500 habitants sont ou fonctionnaires, ou commerçants, ou artisans.

L'historien, quant à lui, remarque immédiatement qu'un très grand nombre de villes médiévales et du début des temps modernes sont souvent restées fort en deçà de la barrière fatidique des 2.000 habitants et, à plus forte raison, de celle des 5.000. Au sens strict, elles n'auraient donc jamais été des villes. Suffit-il d'adopter dès lors, pour les époques reculées, d'autres chiffres-limites ? On voit mal comment les déterminer de façon objective pour arriver à une approximation valable en tous temps et en tous lieux. Sans parler de notre documentation très déficiente qui n'autorise que très exceptionnellement une estimation assurée du chiffre de la population urbaine avant le XVI^e, voire le XVII^e siècle.

La ville et son passé ?

L'historien ne pourrait-il faire confiance au critère historique ? Autrement dit, une agglomération serait une ville, dans la mesure où son rôle dans le passé permettrait de lui conférer ce titre. Malheureusement le maniement mécanique de ce critère aboutit à d'étranges conséquences. On a cité le cas de Hauenstein au pays de Bade : est-ce vraiment une ville avec ses 191 habitants ? Et Durbuy en Belgique, que nous citons tout à l'heure, avec 300 ? A la limite, il suffira de rappeler l'imbroglia électoral créé par les « bourgs pourris » dans l'Angleterre victorienne. Clichée sur un état de choses qui datait du Moyen Age et de l'Ancien Régime, pareille répartition ne reflétait absolument plus l'implantation urbaine née de la Révolution industrielle. En outre le problème se complique encore, si on l'examine au sein des unités nationales d'aujourd'hui, souvent mosaïque de régions aux destins variés : toutes les villes n'y ont pas nécessairement le même passé. Et le grand historien français, Marc Bloch, notait dès 1928 avec son habituelle clairvoyance : « Etudier les villes françaises du Moyen Age, au moment de la renaissance urbaine, c'est confondre dans une même vision deux objets hétérogènes presque en tout, sauf par le nom : les vieilles villes méditerranéennes, centres traditionnels de la vie du plat pays, *oppida* habités de tout temps par les puissants, seigneurs et « chevaliers » ; les villes du reste de la France, peuplées surtout de marchands et recrées par eux. Ce dernier type urbain en revanche, par quel coup de ciseau, tout arbitraire, le séparer des types analogues de l'Allemagne rhénane ? »

Si, en outre, on veut étendre la portée de cette définition de la ville à l'histoire entière, on se demande quel commun dénominateur découvrir entre la *polis* antique, différente en effet d'une simple agglomération d'hommes, siège des dieux et de leurs représentants temporels, véritable noyau d'une cellule complète qui est le territoire — description qui s'applique encore à la

civitas romaine, bientôt imitée dans tout l'Empire — entre cette « cité antique » donc et la petite cellule double du haut moyen âge, formée d'un point-fort laïc ou ecclésiastique (*castrum* ou *civitas*) accolé à un faubourg artisanal et commerçant (*suburbium* ou *burgus*) ? Quel point de contact dégager entre ces centres souvent minuscules et les grandes métropoles médiévales de Bruges, de Cologne, de Florence ? Quels liens avec le puissant marché d'Anvers au XVI^e siècle ou avec nos vastes nébuleuses industrielles modernes ? S'ils existent, il est douteux que ces parentés puissent résider — la continuité topographique et toponymique mise à part (et encore !) — ailleurs qu'en des définitions nécessairement vagues et imprécises, c'est-à-dire du point de vue qui nous occupe dépourvues d'intérêt.

Le statut juridique de la ville ?

L'arsenal de nos moyens d'approche n'est pas encore épuisé. Il nous faut examiner à présent la validité du critère juridique, car c'est lui qui, jusqu'à Henri Pirenne, a orienté presque exclusivement les recherches d'histoire urbaine. La ville doit-elle être définie au moyen de son statut juridique — notamment par son plus ou moins grand degré d'autonomie envers l'Etat ? La méthode est séduisante. A son actif, il faut placer le fait que ce critère permet de rendre compte d'une mutation capitale dans l'histoire des villes : celle qui se place au début du XIX^e siècle. A ce moment, la plupart d'entre elles acquièrent, selon l'heureuse expression de M. J. Gilissen un « *statut administratif* ». Elle conserve en partie sa valeur pour la période moderne. Par contre sitôt qu'on l'applique au moyen âge, son caractère artificiel s'accuse sans ménagements. Qu'on en juge plutôt aux exemples suivants. Admettons qu'en principe, il y a une ville dès qu'il y a une concession d'un droit urbain particulier. Aussitôt les difficultés se multiplient. D'abord, dans un grand nombre de cas, la date exacte de la concession du statut urbain n'est pas connue avec certitude ; elle n'est même pas toujours facile à déterminer avec une approximation satisfaisante. D'autre part, il arrive que la concession coïncide avec la fondation de la ville — comme dans le cas des villes neuves ou de fondation —, mais dans de très nombreux cas, elle constitue le terme d'un long processus. Dans ces conditions, n'est-il pas tout aussi légitime de considérer cette date comme un point d'arrivée plutôt que comme un point de départ. Le cas de Huy, active depuis le VII^e siècle au moins, mais dotée d'une chartre de franchises en 1066 est particulièrement significatif à cet égard. Pour être complet, ajoutons à cela que les lacunes de la documentation conservée soulève bien des incertitudes. Pour nous en tenir au cas de Huy, faut-il classer cette ville un ou deux siècles avant Liège, dont le statut urbain de 1196 ne nous est connu que par une confirmation datée de 1208 ?

On pourrait aussi se poser la question de savoir en quoi consiste exactement le droit urbain. Au moyen âge des droits importants furent concédés à une foule de communautés rurales qui n'ont jamais été des villes. On connaît le succès qu'ont rencontré chez nous la loi de Beaumont et celle de Prisches. Un mouvement parallèle se développa en Allemagne à la même époque, multipliant *Freiheiten* et *Weichbilder*. En tenir compte, au nom d'une conception

juridique rigide, aboutirait à fausser complètement la perspective historique et à considérer des contrées comme le Luxembourg ou le canton de Vaud comme des « pays de villes » qu'ils n'ont visiblement jamais été.

Enfin cette manière de procéder présente un inconvénient supplémentaire. Elle conduit à ignorer dans les villes de formation « spontanée » toute la vie « urbaine » qui a souvent précédé de longue date la période dite constitutionnelle. Ce reproche n'est pas toujours aussi académique qu'on pense. La controverse qui oppose historiens polonais et allemands au sujet de l'origine des villes de Pologne n'a pas d'autre raison d'être, sur le plan méthodologique du moins. Pour les Polonais, les établissements mis au jour par les fouilles remarquables de leurs archéologues sont des villes, encore embryonnaires certes, mais normalement constituées et viables. Pour l'érudition allemande, par contre, il ne peut être question de villes véritables avant la *locatio*, c'est-à-dire avant la concession d'un droit urbain de type occidental, cet événement coïncidant le plus souvent avec l'établissement de colons allemands auprès des anciens noyaux polonais. On devine par là les prolongements plus ou moins occultes de certaines prises de position sur le plan serein de la méthodologie.

Les mots qui désignent la ville ?

Devant ses efforts infructueux pour réussir à cerner la notion de ville, plus d'un historien s'est alors tourné vers une classification basée sur la terminologie. Un spécialiste allemand de l'histoire urbaine, le professeur Erich Keyser a condensé sa pensée dans une formule lapidaire, qui a le mérite de la concision et de la clarté : « *Est ville, ce qui s'appelle soi-même ville.* » Formule qu'un autre historien allemand Carl Haase aménage et complète avec à-propos en ajoutant : « *de façon officielle* ».

Tout compte fait, le progrès n'est qu'apparent et la situation rejoint celle que nous venons d'évoquer à propos du statut juridique. En effet, pareille manière de voir peut être admise sans discussion pour les XIX^e et XX^e siècles ; moyennant quelques réserves, elle s'applique aussi à la période moderne. Chose plus surprenante, elle s'adapte également à l'Antiquité. Hélas, en ce qui concerne la période médiévale, c'est à nouveau la faillite ! Quel sens exact faut-il attribuer en effet, pour une région et un moment donnés, à des expressions comme *civitas*, *oppidum*, *villa* ou bien aux épithètes correspondantes de *civis*, *burgensis*, *oppidanus* ? Quelle variété dans l'usage des auteurs, parfois dans celui d'un même auteur, désireux d'insister tantôt sur le rôle de la ville comme point-fort et écrivant *castrum*, tantôt sur son activité marchande et écrivant alors *portus*, *emporium*. Il conviendrait d'évoquer ici des évolutions sémantiques, comme toujours éclairantes, et qu'il faudra bien se décider à jalonner avec soin. Eclairer le cheminement de la *civitas* antique par la *civitas* médiévale, siège d'évêché avant d'être grande ville pour en arriver à la *cité* ouvrière ou à la *cité-jardin* ? Comment, de la *villa* romaine, passe-t-on au « domaine » puis au « village » du moyen âge (tous deux appelés *villa*) pour aboutir à ce sens « urbain » qui, de façon paradoxale, l'a emporté définitivement avec notre « ville » ? Que dire du *burgus*, d'abord simple tour de défense, puis établissement de caractère marchand et artisanal, avant de devenir le *bourg* d'aujourd'hui, lié presque

toujours au milieu rural ? Ces exemples ne suffisent-ils pas à démontrer la fragilité d'un critère inspiré de la terminologie pour une des périodes capitales dans l'histoire des villes.

La ville, centre économique ?

Il reste à évoquer un critère qui, à la suite du déclin du critère juridique, a rallié bien des suffrages. C'est celui qui prend appui sur le degré d'intensité de l'activité économique. On l'a formulé ainsi : « Les villes sont les points de concentration du commerce humain. » Cette optique nouvelle a ses avantages, car elle permet d'intégrer dans la catégorie « villes » la plupart des petits centres urbains, très actifs, y compris ceux du très haut moyen âge. En revanche on en arrive à exclure pas mal de petites villes nées au Bas moyen âge, à cause de leur caractère agricole marqué. Fait plus grave, on écarte par la même occasion toute une série de foyers relativement importants des temps modernes qui ne durent leur existence ou leur splendeur qu'à leur rôle de siège de Parlement (Riom) ou d'évêché par exemple, sans parler des villes de résidence (Versailles) ou de cure (Spa). Pour assouplir une conception trop rigide, des nuances ont été introduites. Ainsi la définition de W. Sombart : « *Est une ville, du point de vue économique, toute agglomération d'hommes qui dépendent pour leur subsistance des produits de l'agriculture extérieure* », paraît mieux adaptée aux conditions actuelles. De ce fait elle rallie volontiers l'accord des géographes qui lui demandent d'exprimer avant tout la double condition d'un « *genre de vie non rural et d'une agglomération continue importante* ». Pour eux comme pour les économistes, le passé n'a qu'une importance secondaire. Mais l'historien hésite à adopter le point de vue de ses confrères. A ce compte, il devrait considérer qu'à de rares exceptions près, la majorité des villes médiévales n'ont pas été, du point de vue économique, autre chose que des villages. Opinion extrême qui devait conduire K. Bücher et W. Sombart à sous-estimer dangereusement le rôle du capital dans l'économie médiévale. On relira d'ailleurs avec profit les pages lumineuses que Henri Pirenne a rédigées sur ce thème au début des « *Périodes de l'histoire sociale du capitalisme* ».

Méthodes de l'histoire urbaine

Les diverses tentatives d'enfermer la notion de ville dans une catégorie bien stricte, dans une définition unique, dans une image en quelque sorte idéale, aboutissent toutes à un échec avoué. D'autres qui voudraient prendre appui sur la structure professionnelle des habitants, etc., se heurtent à des difficultés du même ordre et ne sont que partiellement satisfaisantes. Tous les spécialistes, qu'ils soient géographes, juristes, statisticiens, historiens le reconnaissent sans ambages.

Juriste connu pour son intransigeance, C. Petit-Dutaillis déclarait qu'« *on peut donner de la commune, en telle période donnée, une définition exacte et brève, de même que les savants anglais sont arrivés à formuler les caractères, complexes à vrai dire, qui distinguent le borough. Mais ces institutions ont*

assez rapidement évolué. Ce ne sera pas une définition qu'il conviendra de donner, ce seront des définitions successives. » Archéologue réputé, Jean Hubert constate de son côté que « *les cités du haut moyen âge étaient aussi différentes de la cité antique que de la ville du moyen âge* ».

Toute définition tranchée, qu'elle s'appuie sur les chiffres de population, sur le passé, sur la terminologie, etc., mène invariablement à une impasse. Certains s'y résignent comme le géographe Georges Chabot qui conclut : « *La définition d'une ville ne pourra être adéquate qu'à condition de garder quelque chose de négatif et d'imprécis.* »

Un coup d'œil rapide aux méthodes de l'histoire urbaine permettra d'apercevoir quelques-unes des raisons d'un si cuisant échec. Pour une bonne part en effet, ce sont les progrès mêmes accomplis par la méthode historique depuis cent ans qui en portent la responsabilité. Nul, sans doute, mieux que Marc Bloch n'a mis en lumière l'extrême complexité des recherches en matière d'histoire urbaine, lorsqu'il soulignait : « *Ecrire l'histoire d'une ville, ce n'est point raconter une suite de faits n'ayant entre eux d'autre lien que le pauvre lien de l'unité de lieu. Que sera-ce donc ?* »

Ce sera d'abord marquer les causes géographiques et historiques qui déterminèrent l'établissement premier de l'agglomération urbaine, son développement, ses déplacements peut-être : tâche délicate ; il faut se garder de conclure trop vite. (...)

Faire l'histoire d'une ville, ce sera également suivre et décrire les transformations de sa physionomie architecturale, décrire aussi d'un même mouvement, les transformations de ses institutions, son développement économique, l'évolution de ses mœurs et de ses coutumes sociales — et surtout ce sera montrer les liens, si nets à qui sait les voir, par où s'unissent les uns aux autres les différents aspects de la vie urbaine et comment, dans les monuments et le plan de la ville, dans son histoire matérielle, se traduit son histoire toute entière. »

On mesure, à la lecture de ce texte, le nombre de disciplines qui sont engagées dans la mise au point d'un travail d'histoire urbaine. Et depuis 1913, année où Marc Bloch écrivait, les moyens d'approche n'ont fait que se diversifier, les disciplines appelées à la rescousse que se multiplier. Alors que pendant longtemps, l'aspect juridique et institutionnel avait, à peu près seul, prévalu, Henri Pirenne eut l'immense mérite de mettre l'accent sur le rôle capital des facteurs économiques. Il le fit avec un sens étonnant de la réalité historique, c'est-à-dire sans jamais se séparer des autres aspects institutionnels, culturels et surtout sociaux. Histoire globale à coup sûr, mais histoire globale construite presque uniquement à partir des textes. Depuis lors, les recherches se sont concentrées sur la période des origines de la ville médiévale, pour laquelle les textes sont très rares ou... muets. Le concours d'autres disciplines s'est révélé indispensable et singulièrement fécond. Tel celui de l'archéologie (fouilles du *castrum* d'Anvers, de la place de commerce de Haithabu au Schleswig, des premiers noyaux urbains polonais et même pour les temps modernes, la surprenante résurrection du Magdebourg détruit en 1632). Tel celui de la numismatique (étude des types et des ateliers monétaires, de la diffusion des monnaies, de la datation des trésors), celui de la topographie ancienne, dont l'examen

approfondi fournit la clef de mainte énigme, celui de l'étude des sols et, pour les époques plus récentes, de la démographie urbaine.

Il n'est donc pas étonnant que l'image de la ville, captée sous des angles de plus en plus variés, n'ait cessé de se diversifier, tout en gagnant en précision. Du même coup s'affirme l'originalité profonde de chaque destin urbain et la vanité de toute référence à une définition idéale, issue d'une conception unique de la ville, établie *a priori* et valable indistinctement en tout temps et en tout lieu.

Le phénomène urbain — que l'érudition allemande désigne d'un terme commode : *Städtewesen* — ne peut donc se concevoir comme un tout qui demeure immuablement pareil à lui-même. Il évoque bien plutôt une unité organique en perpétuelle évolution qui revêt sans cesse des formes nouvelles. C'est de la conscience de ces aspects multiples de la vie urbaine dans le temps et dans l'espace que sont nées de nouvelles orientations méthodologiques, qui ouvrent à la recherche d'intéressantes perspectives de progrès.

Conclusions

Mesdames et Messieurs, il est temps de « refermer la porte du laboratoire ». Le cas de la ville que nous venons d'examiner ensemble est suffisamment révélateur. Les progrès incessants de la recherche, vous le voyez, ont eu d'étranges conséquences, dont la principale est de remettre en question la « nomenclature » utilisée par notre discipline. Un fait brutal est ainsi mis en lumière : le vocabulaire de l'historien, qu'il soit chercheur ou enseignant, est dans bien des cas, frappé de sclérose. Il est demeuré sous la coupe de formules toutes faites, fabriquées au siècle dernier, dont on ne se préoccupe plus suffisamment d'éprouver le bien-fondé et qui, défaut plus grave, aboutissent à nous masquer la complexité des faits eux-mêmes.

Car il ne serait pas difficile d'appliquer à d'autres notions que celle de ville l'analyse à laquelle nous venons de nous livrer. La notion de *bourgeoisie* par exemple, cette classe sociale « en perpétuelle ascension », qui apparaît en France aux environs du XI^e siècle, bénéficie successivement et indistinctement de l'appui et des faveurs des Capétiens, des Valois et des Bourbons avant de faire la preuve de son ingratitude en déclenchant cette Révolution de 1789, qui consacre enfin sa puissance et l'installe définitivement aux commandes de l'Etat. Comment ne pas apercevoir les réalités sociales complexes, souvent diverses et parfois opposées qui s'abritent sous cette appellation unique et combien trompeuse ?

Faut-il ajouter d'autres mots, comme *libertés* (dont le contenu varie selon l'époque et selon qu'elles sont communales, constitutionnelles, etc.), les notions de *centralisation*, de *développement*, que ce soit de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce ? Je craindrais que la liste n'en soit trop longue. *Ces mots à la fois usés par le temps et sujets à de perpétuelles déviations de sens, encombrant la nomenclature encore tâtonnante des sciences humaines, ils enferment dans des contours trop flous, des réalités trop complexes.*

Force est bien cependant, jusqu'à nouvel ordre d'user du seul vocabulaire qu'un langage imparfait mette à notre disposition (M. Bloch). Encore convient-il d'en bien préciser les termes. Tout est là, je pense, pour l'enseignant et pour le

chercheur : pousser au maximum le souci de l'information complète et précise, développer cet esprit critique bien compris, apanage par excellence de l'historien, tant dans ses explications que dans ses descriptions. N'est-ce pas en définitive, la meilleure façon de respecter son auditoire, de se respecter soi-même, tout en servant la cause d'une Histoire gravement, mais injustement, menacée ?

André JORIS

Bibliographie sommaire

La Ville, Bruxelles, 1954-1957, 3 vol. (Recueils de la Société Jean Bodin, t. VI-VII-VIII). — BLOCH Marc, *Mélanges historiques*, Paris, 1963, 2 vol. — CHABOT Georges, *Les Villes. Aperçu de géographie humaine*, Paris 1948. — GANSHOF François L., *Etude sur le développement des villes entre Loire et Rhin au moyen âge*, Paris-Bruxelles, 1943. — GOUGENHEIM Georges, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, Paris, 1962. — HAASE Carl, *Die Entstehung der Westfälischen Städte*, 2^e éd., Munster, 1965. — HUBERT Jean, *Recherches sur la topographie religieuse des cités de la Gaule du 4^e ou 9^e siècle*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, Paris, 1945. — KEYSER Erich, *Deutsches Städtebuch, Handbuch städtischer Geschichte*, Stuttgart-Berlin, depuis 1939. — MUMFORD Lewis, *The City in History. Its origins, its transformations and its prospects*, New-York, 1961, trad. franç. : *La Cité à travers l'Histoire*, Paris, 1964. — PETIT-DUTAILLIS Charles, *Les Communes françaises. Caractères et évolutions des origines au 18^e siècle*, Paris, 1947. — PIRENNE Henri, *Les villes du moyen âge*, Bruxelles, 1927. — SOMBART Werner, *Der moderne Kapitalismus*, t. I, 4^e éd., 1921. — Id. : *Der Begriff der Stadt und das Wesen der Städtebildung*, dans *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, t. 25, 1907. — STOOB Heinz, *Kartographische Möglichkeiten zur Darstellung der Stadtentstehung im Mitteleuropa*, dans *Historische Raumforschung I*, Brême, 1956. — VERCAUTEREN Fernand, *De la cité antique à la commune médiévale*, dans le *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie Royale de Belgique*, 5^e série, t. 48, 1962.